

FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

Durée : A partir de 140 heures (en fonction du niveau du participant)

Publics visés : Tous publics

Prérequis : maîtrise du socle commun de connaissances et compétences

Niveau conseillé : au moins BEP/CAP

Modalités d'admission : Aucune

Délais d'accès à la formation : accès tout au long de l'année sous réserve d'un nombre minimum de participants-Périodicité de formation juin/juillet/aout

Objectifs de la formation : préparer l'examen en vue de l'obtention de l'attestation de capacité de transport routier de voyageurs

Contenu de la formation

Modules 1 : Eléments de droit civil

-  Les principaux types de contrats
-  Le contrat de transport valide
-  Les réclamations

Module 2 : Eléments de droit commercial

-  Conditions et formalités
-  Les formes des sociétés commerciales

Module 3 : Eléments de droit social

-  Rôle et fonctionnement des différentes institutions sociales
-  Les obligations des employeurs en matière de sécurité sociale
-  Règles applicables aux contrats de travail
-  Règles applicables aux temps de transports
-  Règles applicables en matière de formation

Module 4 : Eléments de droit fiscal

-  La TVA
-  La taxe de circulation des véhicules
-  Taxes sur les véhicules particuliers et l'utilisation de certaines infrastructures
-  Impôts sur le revenu

Module 5 : Gestion commerciale et financière de l'entreprise

-  Les différents moyens de paiement

-  Les différentes formes de crédit
-  Le bilan
-  Le compte de résultat
-  Situation financière et rentabilité
-  Elaborer un budget

-  Le coût de revient
-  L'organigramme
-  Les principes du marketing, de la publicité, des relations publiques
-  Les différents types d'assurances
-  Les applications télématiques
-  La facturation
-  Les catégories d'auxiliaire de transport
-  La tarification

Module 6 : Accès au marché

-  Les réglementations professionnelles
-  Les réglementations relatives à la création d'une entreprise
-  Les documents de transport
-  L'organisation du marché du transport de voyageurs
-  La création de services de transport

Module 7 : Normes et exploitations techniques

-  Les véhicules dans les Etats Membres
-  Choisir les véhicules
-  Les formalités relatives aux véhicules
-  L'environnement
-  Le plan d'entretien des véhicules

Module 8 : Sécurité routière

-  Les qualifications requises pour les conducteurs
-  Faire respecter la sécurité routière aux conducteurs
-  Les mesures préventives
-  Procédures en cas d'accident
-  Procédures d'arrimage
-  Les réseaux routiers des Etats Membres

Moyens pédagogiques

Applications professionnelles
Travail sur annales de l'examen
Cours sur vidéoprojecteur

Modalités

Groupe de 2 à 10 personnes
Formation en présentiel
Accessible financement CPF – Prix : 8400€

Accessibilité : Possibilité de mise en place de modalités spécifiques et accès aux publics handicapés

Evaluations

Evaluations formatives réalisées tout au long de la formation

Périodicité examen national : 1^{er} mercredi d'octobre de l'année en cours- s'inscrire auprès de la DREAL

Validation/Certification

Remise de l'attestation de formation

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises par la DREAL.

Cette attestation est valable durant toute la durée d'activité de la personne physique

Une réactualisation peut être demandée si elle n'a pas été utilisée sur une période de 5 ans.